



Déclaration des représentant-es des personnels au CHSCT Académique de Caen du 11 octobre 2019.

Madame la Présidente du CHSCT-A,

Elle s'appelait Christine Renon, avait 58 ans, était directrice d'école à Pantin, et aimait son travail. Depuis 30 ans au service de l'Éducation nationale elle s'est engagée, elle a donné son énergie, son temps jusqu'à l'épuisement. Dans son école, elle a mis fin à ses jours, un samedi, en laissant une lettre bouleversante, qui ne souffre d'aucune ambiguïté, dénonçant ses conditions de travail. Christine Renon était en souffrance professionnelle. Elle raconte fort bien les injonctions contradictoires, les tâches parcellaires, dénuées de sens qui la détournaient de ses missions premières : animer et coordonner une équipe. Elle décrit un quotidien fait de tracasseries, de manque d'outils, et surtout d'isolement.

Ce n'est hélas ni le premier, ni le dernier suicide d'un personnel de l'Éducation Nationale. Il a eu lieu dans l'enceinte de l'école, il est indéniablement lié au travail, aux conditions d'exercice des missions, au climat scolaire. Le suicide et le courrier de Christine Renon suscitent un émoi bien au-delà de Pantin, de la Seine-Saint-Denis, et des directeurs et directrices d'école. Alors que la pétition « plus jamais ça » frôle les 100 000 signatures, ce sont en réalité toutes les catégories professionnelles du ministère de l'Éducation Nationale qui se sentent concernées. Des collègues nombreux et nombreuses, de tous nos métiers, nous racontent la fatigue, voire l'épuisement professionnel résultant de l'augmentation de la charge de travail, de la difficulté des conditions d'exercice, d'un sentiment de dépossession de leur métier, d'être contraint et contrainte à mal faire son travail.

La FSU, le SE-UNSA, le Sgen-CFDT, et Sud Education Basse-Normandie demandent des actes forts, des décisions rapides et concrètes pour garantir les meilleures conditions de travail de tous les personnels et auraient souhaités l'expression d'un soutien plus fort de l'institution.

Madame la Présidente, les membres représentants des personnels, les personnels attendent, des décisions à la hauteur des enjeux afin que les agent-es qui sont passé-es à l'acte comme Christine Renon ne tombent pas dans l'oubli et que les alertes ne restent pas lettre morte.